Les recommandations methodiques

Avant d'évoquer les détailles sur la littérature française, nous introduisons ce sujet par

donner une idée de la culture française. Sachant que cette culture est riche, diversifiée et

ancienne, et reflète ses cultures régionales et l'influence d'immigrations de toutes époques. La

capitale de la France, Paris, est, depuis le XIIe siècle le lieu de l'une des plus anciennes

universités d'occident (après Bologne). Paris doit à la tradition de son enseignement supérieur

son rayonnement culturel mondial, accueillant les artistes de toutes origines, et abrite

actuellement des musées consacrés à une grande variété de thèmes, dont le musée du Louvre,

et de riches bibliothèques, comme la Bibliothèque nationale de France. Le chef d'œuvre

d'Eugène Delacroix La Liberté guidant le peuple, qui illustre dans le style de la peinture

romantique l'épisode historique des Trois glorieuses, est devenu un symbole de la République

française associant sa culture à l'un des tenants de sa devise: «Liberté, Égalité, Fraternité».

La spécificité de la France est depuis le XIIe siècle au moins un foyer culturel

important et influent: sa littérature et ses philosophes ont influé et influent encore sur des

courants de pensée du monde entier, bien qu'elle se situe actuellement en retrait derrière la

pensée anglo-saxonne. Sa culture officielle est générée par les médias nationaux, son

fonctionnement par des administrations centralisées. Sa devise est: Liberté, Égalité, Fraternité,

et sa Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789, est antérieure à la Déclaration

Universelle des Droits de l'Homme (1948). Caractérisée par un art de vivre, elle maintient des

valeurs traditionnelles, parmi lesquelles une gastronomie reconnue ou des domaines comme la

haute couture. Mais la France est avant tout un État pour lequel la défense des valeurs liées à la

laïcité est primordiale, dans le respect mutuel des cultures, des valeurs et des traditions (par

exemple, la culture française s'oppose au communautarisme) bien plus encore que la qualité de

ses fromages, ou la haute couture.

Rappelant que la place de la culture en France est bien distinguée. L'enseignement de

base est gratuit et obligatoire pour tous les enfants depuis les lois de Jules Ferry du

XIXe siècle. La part du budget national consacrée à l'éducation et à la culture s'élève à 22 %

(s'y ajoute une part des budgets régionaux), mais l'Etat provoque chaque années des

suppressions de poste dans l'enseignement. L'une des singularités françaises est liée à

l'existence d'une politique publique de la culture. Héritage de l'Ancien régime et de la décennie

révolutionnaire, cette politique culturelle s'amplifie à l'aube de la Ve République avec la

2

création d'un ministère des Affaires culturelles confié à l'écrivain André Malraux (voir Philippe

Poirrier, L'Etat et la culture en France au XXe siècle, Lgf, 2006). Cette politique culturelle de

l'État se démarque en France par la volonté de défendre ses spécificités face à la

mondialisation, notamment pour le domaine artistique dans ce que l'on appelle l'exception

culturelle.

Alors que pour évoquer la littérature, on ose dire raconter la vie, ses faiblesses, forces,

événements, troubles et pulsions. L'âme humaine a toujours besoin de faire éblouir les mots, de

faire bouger et rendre vivants les différentes formes de littératures: prose, poésie, essais,

théâtre, nouvelles...en définissant l'humanité en toutes ses extrémités. Ecrire, c'est parler de soi,

ou des autres, par le biais du style, des mots; c'est une façon de penser. Certes, écrire c'est aussi

traverser une foule de principes, de règles, d'usages et de coutumes. Ecrire, c'est d'abord

affronter un mode d'expression normatif, faire revivre les premières contraintes de l'ordre,

celles de la grammaire, du plan et de l'orthographe. Ecrire, c'est laisser un relief de sa propre

culture. Ecrire, c'est se retrouver seul avec soi même, avec ce que l'on veut transmettre à

d'autres, mais qui impose d'abord une confrontation silencieuse, en double communication:

avec soi même et avec autrui. La littérature française peut être comprise comme l'ensemble des

ouvrages écrits par auteurs de nationalité française ou de langue française. On considère en

général qu'elle débute au Moyen Âge pour s'étendre jusqu'à nos jours. Les genres les plus

importants de la littérature française sont le théâtre, la poésie, la prose narrative et d'idées et

l'autobiographie. Quelques uns de ses représentants les plus connus sont Jean Racine, Voltaire,

Victor Hugo et Jean-Paul Sartre.

Concernant la langue utilisée, c'est le français, langue officielle de la France, c'est une

langue romane. Langue académique (voir notamment l'Académie française), elle s'est

construite cependant aussi par l'usage, la construction de néologismes (de Rabelais aux

néologismes techniques) et d'apports anciens (essentiellement latin, grec, arabes). Le français

comporte de nombreux mots communs avec l'anglais, certains ayant pris un sens différent

(faux-amis en anglais).

Historiquement, le français est une langue parlée dans les milieux diplomatiques, à

l'international. Au XVIIIe siècle, le rayonnement de la France a valu à la langue française son

statut de langue officielle dans les cours européennes, rôle qu'elle conserve encore d'une

certaine façon sous l'angle de la diplomatie moderne. La langue française est l'une des six

langues officielles reconnues par les Nations-Unies, avec l'anglais, le russe, le chinois, l'arabe

et l'espagnol. Elle est aussi la langue officielle du droit et de l'administration, depuis l'édit de

Villers-Cotterêts signé par le roi François Ier en 1539. La création de l'Académie française et

de nombreuses autres académies aux XVIIe et XVIIIe siècles, a renforcé le rôle unificateur de

la langue française dans la culture, quelquefois au détriment des cultures régionales.(1)

Concernant la littérature française comprend à la fois la littérature écrite en France,

depuis le Moyen Âge, enrichie par la littérature francophone, écrite en français par de

nombreux écrivains dans de nombreux pays du monde. Commençant avec la chanson de geste

et la littérature courtoise, elle se développe les siècles suivants.(2) Et pour la définition du

terme Littérature: il faut savoir que le mot littérature (du latin litteratura «écriture»,

«grammaire», «culture») désigne principalement: 1- L'ensemble des œuvres écrites ou orales

fondées sur la langue et comportant une dimension esthétique (à la différence par exemple des

œuvres scientifiques ou didactiques); 2- Les activités de production et d'étude de telles œuvres.

Le mot est parfois utilisé aussi dans un sens plus large, pour désigner un ensemble de

textes publiés, qu'ils aient ou non une dimension esthétique. C'est en ce sens que l'on peut

parler par exemple de littérature scientifique. L'expression littérature grise désigne les textes

administratifs ou de recherche non publiés servant aux échanges entre professionnels d'une

même discipline. Ces sens larges ne sont pas pertinents dans le cadre de la présente rubrique.

La littérature, dans son premier sens, est donc un art à part entière. Mais, il est parfois difficile

3

de cerner les limites de cet art quand on aborde des écrits philosophiques, des pièces de théâtre,

ou des scénarios qui relèvent aussi des Arts du spectacle. D'une manière générale, la littérature

regroupera ici les œuvres ayant soit un but esthétique soit une forme esthétique particulière.

Ceci exclut donc les écrits purement philosophiques, politiques ou historiques.(3)

Nous distinguons entre la littérature par langues ou par pays: c'est-à-dire la littérature

francophone ou littérature non-francophone ainsi que nous distinguons entre auteurs et

écrivains. Les écrivains écrivent des œuvres de littérature tandis que le terme auteurs regroupe

toute personne ayant écrit au moins un livre, qu'il soit politique, historique, scientifique ou bien

évidemment littéraire. Concernant la littérature française, nous pensons qu'elle est un ensemble

des œuvres littéraires de langue française produites en France depuis le XIIe siècle, date à

partir de laquelle se développe la littérature en langue vulgaire.(4)

Le premier texte connu de la littérature médiévale française est la Séquence ou

Cantilène de sainte Eulalie, probablement écrite entre 881 et 882. C'est en fait, une adaptation

en 29 vers d'un poème latin, à vocation religieuse et pédagogique. Les premiers grands textes

de la littérature française datent eux du milieu du Moyen Âge (XIe siècle), époque de

développement de l'agriculture et d'expansion démographique après des périodes d'invasions,

d'anarchie et d'épidémies. Les chansons de geste sont de longs poèmes comportant des

milliers de vers qui sont destinées à être chantées en public, geste signifiant ici exploits

guerriers. Elles relatent, sous une forme épique mêlant légendes et faits historiques, des

exploits guerriers passés, et mettent en valeur l'idéal chevaleresque. La plus ancienne et la

plus connue est la Chanson de Roland qui a été écrite au XIe siècle; elle raconte, en les

idéalisant, les exploits de l'armée de Charlemagne.

La littérature courtoise, apparue au XIIe siècle, a pour thème principal le culte de

l'amour unique, parfait et souvent malheureux. Elle trouve son origine dans l'Antiquité,

intègre des influences orientales dues au retour des Croisés, et s'inspire de légendes celtiques.

Ainsi, la légende de Tristan et Iseult raconte l'histoire d'un amour absolu et impossible qui se

termine par la mort tragique des amants; ces poèmes étaient chantés à la cour des princes par

les trouvères et les troubadours. Chrétien de Troyes (1135 ?–1190 ?) est sans doute le

premier romancier de la littérature française; ses romans comme Yvain ou le Chevalier au

lion, Lancelot ou le Chevalier de la charrette et Perceval ou le Conte du Graal sont typiques

de ce genre littéraire. Le long poème Le Roman de la Rose, best-seller datant du début du

XIIIe siècle est l'un des derniers écrits portant sur le thème de l'amour courtois, et cela

seulement dans son court début écrit par Guillaume de Lorris. Le reste du poème, continué

par Jean de Meung contient au contraire des passages (dont celui de La vieille) d'une

étonnante misogynie, mêlée par ailleurs à des arguments articulés de critique sociale.

Vers la même époque, le Roman de Renart est un ensemble de poèmes qui relatent

les aventures d'animaux doués de raison. Le renard, l'ours, le loup, le coq, le chat, etc. ont

chacun un trait de caractère humain: malhonnête, naïf, rusé... Les auteurs anonymes raillent

dans ces poèmes les valeurs féodales et la morale courtoise. Le poète parisien du XIIIe siècle

Rutebeuf se fait gravement l'écho de la faiblesse humaine, de l'incertitude et de la pauvreté à

l'opposé des valeurs courtoises. Les premières chroniques historiques écrites en français sont

des récits des croisades datant du XIIe siècle. Certains de ces récits, comme ceux de Joinville

retraçant la vie de saint Louis, ont aussi un but moral et idéalisent quelque peu les faits

relatés. Ensuite la guerre de Cent Ans (1337–1453) est racontée par Jean Froissart (1337–

1410 ?) dans deux livres appelés Chroniques. Eustache Deschamps, le poète, témoigne de la

société et des mentalités pendant la guerre de Cent Ans.

Après la guerre de Cent Ans, le poète François Villon (1431–1463?) traduit le

trouble et la violence de cette époque. Orphelin d'origine noble et bon étudiant, il est ensuite

condamné pour vol et meurtre. Son œuvre à la fois savante et populaire exprime une révolte

contre les injustices de son temps. Le théâtre religieux se développe tout au long du Moyen

4

Âge, il met en scène les Mystères, c'est-à-dire les fêtes religieuses comme Noël, Pâques et

l'Ascension; au contraire des genres littéraires précédents plutôt aristocratiques, il s'adresse

au plus grand nombre. À côté de ce théâtre religieux, un théâtre comique appelé farce

apparaît au XVe siècle où il est durement combattu par les autorités religieuses.